



Résolution 2025-04-R04

Conférence des femmes

Attendu que la Conférence régionale des femmes 2025 a eu lieu du 4 au 6 avril 2025, inclusivement;

Attendu qu'il est important pour la section locale 10005 de permettre une bonne conciliation travail-famille à ses membres.

Il est résolu d'octroyer une journée de repos aux membres ayant participé à l'événement, s'ils le désirent.

Proposé par Sabrina Williams

Secondé par Kelly Pothier

Adopté le :

Armand Leudjie

Secrétaire SEI 10005